

**SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.**

**ISEQ**®

**LAVAL**

# **RÈGLEMENTS**

**MINI-LIGUES PARTICIPATIVES  
MINI-VOLLEY  
2023-2024**



Mise à jour : 13 octobre 2023



## MINI-VOLLEY

### ARTICLE 1 - CATÉGORIE

#### 1.1. Catégories d'âge

Catégorie	Niveau scolaire
Moustique	5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année

1.2. Le surclassement est autorisé.

1.3. Les équipes participantes doivent être mixtes. Chaque école doit être formée de douze (12) joueurs, soit six (6) filles ainsi que six (6) garçons afin de former deux (2) équipes.

- Équipe A : 3 garçons, 3 filles
- Équipe B : 3 garçons, 3 filles

1.4. Le résultat de la partie sera le cumulatif des points récoltés lors des deux manches de jeu.

### ARTICLE 2 - NOMBRE DE JOUEURS

2.1. Minimum de joueurs : **12 (6 filles et 6 garçons)**

2.2. Sur le terrain, les parties se jouent avec 4 joueurs par équipe.

2.3. La présence d'un **minimum de deux (2) filles sur le terrain** est obligatoire en tout temps.

2.4. Un joueur ne peut participer avec deux (2) équipes différentes dans le cadre de la mini-ligue.

### ARTICLE 3 - FORMULE DE RENCONTRE

3.1. La formule de la mini-ligue est déterminée en fonction du nombre d'inscriptions.

3.2. Les parties seront sous forme d'auto-arbitrage. L'entraîneur de la troisième équipe, celle qui ne prend pas part à la partie, arbitrera cette partie.

- Il signale le début (service) et la fin (interruption ou faute) de chaque échange.
- Il utilise un sifflet.



#### **ARTICLE 4 - TEMPS DE JEU**

4.1. Les parties seront de deux manches de 25 points.

4.2. Après 30 minutes de jeu, le résultat actuel de la partie sera final. (Fin de la partie)

#### **ARTICLE 5 - ÉQUIPEMENTS**

5.1. Les écoles participantes doivent avoir à leur disposition les articles suivants :

- Ballons suggérés (Mikasa MVA 123 SL)
- Filets avec poteaux

#### **ARTICLE 6 – BALLON OFFICIEL**

6.1. Le ballon utilisé lors des parties est le Mikasa MVA 123 SL. Un ballon ayant une circonférence entre 60 et 65 cm est accepté.

#### **ARTICLE 7 – RÈGLES DU JEU**

7.1. Les règles de jeu sont celles approuvées par la VBQ. Les règles spécifiques de Sports Laval ont préséance sur celle de la VBQ.

#### **LE TERRAIN**

7.2. La dimension du terrain utilisé est celle du badminton en DOUBLE soit 13,40 m X 6,10 m.

7.3. La ligne de service au badminton (1,98 m) délimite la partie avant et arrière du terrain.

7.4. La hauteur du filet est de 2 m.

7.5. L'antenne du filet de volleyball n'est pas utilisée. Les poteaux délimitent la zone de jeu du ballon.

#### **POSITION DES JOUEURS SUR LE TERRAIN**

7.6. Le placement gars-fille sur le terrain doit être en alternance.

7.7. Il est interdit de faire des permutations ayant pour but de spécialiser des joueurs dans un rôle précis.

7.8. La forme de la formation des joueurs sur le terrain est à la discrétion de l'entraîneur (formation « losange » ou « carré »).



## **ROTATION**

7.9. La rotation des joueurs se fait dans le sens « horaire ».

7.10. L'entraîneur doit définir l'ordre de rotation de toute l'équipe (incluant les remplaçants) avant le match et ce dernier doit être respecté pendant tout le match.

7.11. Si un joueur remplaçant ne peut prendre sa place au service, l'équipe perdra son droit de service. S'il y a une blessure évidente, l'arbitre pourra annuler cette règle.

## **SERVICE**

7.12. Le joueur peut s'exécuter n'importe où derrière la ligne de fond (corridor de fond) sans toucher à la ligne.

7.13. Le joueur sert le ballon à une main.

7.14. Un joueur ne peut exécuter plus de cinq (5) services consécutifs. Après cinq (5) services consécutifs, le service est accordé à l'équipe adverse, sans point.

7.15. Un joueur a jusqu'à huit (8) secondes pour effectuer son service.

7.16. Le joueur à la position du serveur est considéré comme un joueur de ligne arrière et ne peut jouer un ballon au-dessus du filet lorsqu'il se retrouve en zone avant.

7.17. Le ballon peut toucher au filet lors de son parcours vers le camp adverse.

7.18. Le service au-dessus de la tête est interdit.

## **CONTACTS**

7.19. Les contacts permis sont la manchette, la touche, l'attaque, le placement à une main, le contre et tout autre contact volontaire ou involontaire avec n'importe quelle partie du corps.

7.20. Une équipe peut envoyer le ballon dans le camp adverse seulement après le troisième contact.

7.21. Lors du 1<sup>er</sup> contact : La double touche est acceptée en autant que le ballon n'ait pas été transporté. Cette règle n'est pas applicable pour le 3<sup>e</sup> contact.

7.22. Le 2<sup>e</sup> contact : Le 2<sup>e</sup> contact peut être attrapé à deux mains.

- Le ballon doit être attrapé et relancé dans un geste continu au niveau de la taille. Si le joueur « jongle » avec le ballon avant de l'attraper, ce n'est pas un geste continu.



- Un joueur ne peut utiliser ses pieds pour se déplacer, pivoter ou changer d'appui lorsqu'il est en possession du ballon.
- Au moment où le ballon quitte les mains du joueur par un «attraper-lancer», celui-ci doit respecter le plan sagittal\*\*.
- Le ballon doit toujours être attrapé et relancé à deux mains.
- Le ballon attrapé en glissant ou en plongeant doit être relancé avant la stabilisation du corps.

*\*\* Plan sagittal : Plan vertical orienté dans le sens antéro-postérieur sur la ligne médiane du corps (comme si une énorme vitre traversait le corps de l'arrière vers l'avant en séparant celui-ci en deux parties égales). Il est parallèle au plan médian.*

7.23. La touche au-dessus du filet au 3<sup>e</sup> contact doit être faite avec une trajectoire ascendante.

7.24. Un contre ne compte pas comme un contact. L'équipe qui récupère le ballon a le droit à trois (3) contacts.

### **LE JEU AU FILET**

7.25. Les joueurs ne peuvent pas toucher le filet avec une partie du corps lors d'une action sur le ballon. Aucune partie du corps ne peut traverser le plan vertical sous le filet.

7.26. Le pied d'un joueur peut toucher à la ligne centrale sous le filet sans la dépasser complètement.

7.27. Uniquement lors de l'action du contre, les mains peuvent dépasser le plan vertical au-dessus du filet.

7.28. L'équipe qui a effectué un contre a droit à trois autres contacts.

### **INTERRUPTION DE JEU**

7.29. Un (1) temps mort de 30 secondes par partie (manche) est accordé à chaque équipe par partie.

7.30. Il est permis à l'entraîneur de parler à ses joueurs seulement lorsque le ballon est arrêté.

7.31. Après le service, le ballon est considéré en jeu jusqu'au signal de l'arbitre.

7.32. Si un ballon d'une partie avoisinante entre dans les limites de jeu, l'arbitre appellera une reprise de l'échange.



## ARTICLE 8 - SÉCURITÉ

8.1. Avant chacun des matchs, l'entraîneur doit s'assurer qu'aucun de ses joueurs ne porte de bijoux (chaîne, bracelet, boucle d'oreille, « piercing » au visage, etc.)

### RÉSUMÉ - RÈGLEMENTATION

<b>Dimension du terrain</b>	Badminton double (13,40 X 6,10 mètres)
<b>Hauteur du filet</b>	2,00 mètres
<b>Ballon</b>	Mikasa MVA 123 SL (entre 60 et 65 cm)
<b>Temps</b>	Maximum de 30 minutes par partie
<b>Composition des équipes - Alignement</b>	Minimum : 12 joueurs (6 filles et 6 garçons)
<b>Service et position</b>	Cinq (5) services consécutifs au maximum avec rotation. Serveur situé en ligne arrière.
<b>Contacts</b>	Trois (3) contacts obligatoires. Le deuxième contact peut être attrapé.
<b>Jeu au filet</b>	Le serveur en ligne arrière ne peut pas jouer au filet. Aucune partie du corps ne peut traverser sous le filet. Le pied du joueur peut toucher la ligne centrale.
<b>Pointage</b>	Deux manches de 25 points (Différence de 2 points)